



PROCES-VERBAL N°1
DE LA REGIONALE D'ARBITRAGE
DU 23/03/2018.

La Régionale d'arbitrage dans sa formation restreinte, s'est réunie à 18h00 au Siège de la LRF de Saint Denis, sur convocation de son Président en vue d'examiner l'ordre du jour suivant :

Adoption du PV n°20 du 26/12/2017

Audition d'un arbitre

Fonctionnement et rôles dans la RA

Examen L1 et L2

Compte-rendu des dernières actions de la RA

Sont présents les membres suivants :

Monsieur Bernard PARIS, Président

Monsieur Aurélien MADIA, Vice-Président

Madame Marie Claude BANOR

Monsieur Eric TOURON

Monsieur Bruno FONTAINE

Monsieur Irshad ABDUL MUNAF

Monsieur Didier RINGUIN

Madame Miylène Cillion, Administrative

Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Eric Touron.

1 Adoption du PV n° 20 du 26/12/2017

Après lecture, le PV N°20 de la réunion de la RA en date du 26/12/2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 Audition d'un arbitre

La RA reçoit un arbitre et lui demande de s'expliquer sur les propos qu'il a tenus à l'encontre d'un membre de la Régionale d'Arbitrage.

L'intéressé reconnaît les faits qui lui sont reprochés et présente ses excuses à la RA.

La RA, pour non-respect de la déontologie arbitrale, le rappelle aux devoirs de sa charge et décide de le priver de désignation pour une durée de 1 mois, avec prise d'effet le 26/03/2018.

3 Fonctionnement et rôles dans la RA

-La Régionale d'Arbitrage fonctionnera avec une réunion plénière mensuelle, et une réunion restreinte hebdomadaire sur convocation de son Président. Elle pourra se délocaliser dans les secteurs. La Régionale d'Arbitrage invitera par rotation les arbitres fédéraux.

-Monsieur Aurélien MADIA assurera le rôle de Vice-Président et remplacera le Président en cas d'absence ou d'indisponibilité.

-Les désignations restent à la charge de M. ABDUL MUNAF pour la R1 et R2, et de M. Bruno FONTAINE pour Les autres divisions.

-Les observations seront gérées par Monsieur Jean Luc ROYER.

-Le référent secteur OUEST sera Monsieur Didier RINGUIN.

-Le référent secteur SUD sera Monsieur Frédéric FERRERE..

-Le référent secteur EST sera M. Bruno FONTAINE, suppléé par M. Patrice HEURGUE .

-Le référent secteur NORD sera M. Bernard PARIS.

-Les arbitres du FUTSAL seront sous la responsabilité de M. Marius HOARAU.

-Les jeunes arbitres seront représentés par MM Jordan GASP et Gaétan et LAMEILLEUR.

-Les arbitres féminines seront représentées par MMe Natacha COUPAMA.

-Le représentant de la Régionale d'Arbitrage à la Régionale Disciplinaire sera M. Jean-Luc ROYER, suppléé par Mme Marie Claude BANOR .

-Le représentant des arbitres chez les Educateurs sera M. Saïd MOHAMAD .

-La personne n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage sera M. Jean-René RAMCHETTY

-Le représentant des Educateurs à la RA sera nommé prochainement.

La formation sera dirigée par M. Irshad ABDUL MUNAF qui présentera prochainement le projet de la Régionale d'Arbitrage en la matière et formera le groupe des formateurs. 4 Examen L1 et L2

A - Sont déclarés admis à l'examen théorique du passage au grade de L1 les arbitres suivants :

- M. GASP Jordan
- M. MAILLOT Salim
- Mme CILLON Mylène
- M. SAID Mohamadi
- M. ROUSSEAU Rieul
- M.SAANDI Attoumani
- M. PAYET Jean-Michel

S'ils réussissent le test TAISA, ces arbitres seront observés d'abord sur une rencontre de R2 où ils devront obtenir la note minimale de 14/20 et ensuite sur une rencontre de R1 où ils devront obtenir la note minimale de 14/20. La RA fixera la note moyenne finale à obtenir pour la réussite totale de l'examen.

B -Sont déclarés admis à l'examen théorique du passage au grade de L2 les arbitres suivants :

- M. BECK Alban
- M. GRONDIN José
- M. LEBON Jean Francois
- M. DELAHOUGUE Manuel
- M. SAULT Julian
- M. BIAS Jonathan
- M. OUSSENI Ibrahim
- M. ARTABAN Didier
- M. FERRARD Jean-Michel
- M. THIONVILLE Hérode
- M. GEREONE Jean-Maurice
- M. HEURTIN Julien

Le dossier de M. SOULE Issa sera examiné lors de la prochaine réunion de la Régionale d'Arbitrage.

S'ils réussissent le test TAISA, ces arbitres seront observés d'abord sur une rencontre de Dép 2 où ils devront obtenir la note minimale de 12/20 et ensuite sur une rencontre de R2 où ils devront obtenir la note minimale de 12/20. La RA fixera la note moyenne finale à obtenir pour la réussite totale de l'examen.

5 Compte-rendu des dernières actions de la RA

M. MADIA fait le compte rendu des épreuves du test TAISA, de son organisation générale, des résultats et des points à améliorer.

Mme CILLON et Mr TOURON font le compte rendu de leurs observations des jeunes arbitres féminines et masculins qui ont officié sur les rencontres Interligues U15. La Régionale d'Arbitrage remercie l'ensemble des observateurs et observatrices pour leur disponibilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

M. Bernard PARIS

Le Président

M. Eric TOURON

Le Secrétaire